

# SÉRIES ÉLIMINATOIRES HOCKEY D3 | SAISON 2025-2026

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



## 1. RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués par ordre de prépondérance, la règlementation spécifique ci-dessous, la règlementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de Hockey Québec

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

## 2. FORMAT

### M14 Division 3

Match de barrage	Huitièmes de finales	Quarts de finales	Demi-finales	Finale
9 au 11 mars	9 au 15 mars	16 au 29 mars	30 mars au 19 avril	20 au 23 avril
1 seul match	1 seul match	Série 2 de 3	Série 2 de 3	1 seul match
14 <sup>e</sup> vs 11 <sup>e</sup> 13 <sup>e</sup> vs 12 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup> vs 5 <sup>e</sup> 11 <sup>e</sup> vs 6 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup> vs 7 <sup>e</sup> 9 <sup>e</sup> vs 8 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup> 7 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> vs 3 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> vs 4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup> 3 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup>

### M15 Division 3

Match de barrage	Huitièmes de finales	Quarts de finales	Demi-finales	Finale
9 au 11 mars	9 au 15 mars	16 au 29 mars	30 mars au 19 avril	20 au 23 avril
1 seul match	1 seul match	Série 2 de 3	Série 2 de 3	1 seul match
<b>Est :</b> 9 <sup>e</sup> vs 8 <sup>e</sup> <b>Ouest :</b> 10 <sup>e</sup> vs 7 <sup>e</sup> 9 <sup>e</sup> vs 8 <sup>e</sup>	<b>Est :</b> 8 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup> 7 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> vs 3 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> vs 4 <sup>e</sup> <b>Ouest :</b> 8 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup> 7 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> vs 3 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> vs 4 <sup>e</sup>	<b>Est :</b> 4 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup> <b>Ouest :</b> 4 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup>	<b>Est :</b> 2 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup> <b>Ouest :</b> 2 <sup>e</sup> vs 1 <sup>e</sup>	<b>Finaliste Est</b> VS <b>Finaliste Ouest</b>

## **M18 Division 3**

<b>Match de barrage</b>	<b>Huitièmes de finales</b>	<b>Quarts de finales</b>	<b>Demi-finales</b>	<b>Finale</b>
9 au 11 mars	9 au 15 mars	16 au 29 mars	30 mars au 19 avril	20 au 23 avril
1 seul match	1 seul match	Série 2 de 3	Série 2 de 3	1 seul match
N.A	11 <sup>e</sup> vs 6 <sup>e</sup> 10 <sup>e</sup> vs 7 <sup>e</sup> 9 <sup>e</sup> vs 8 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup> 7 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> vs 3 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> vs 4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup> 3 <sup>e</sup> vs 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> vs 1 <sup>er</sup>

### **2.1 DÉTERMINATION DES POSITIONS**

À la fin de la saison régulière, les équipes seront classées en fonction du nombre total de points (PTS) obtenus au cours de la saison.

Toutefois, dans une ligue où certaines équipes n'auraient pas joué le même nombre de matchs, le classement sera alors déterminé en fonction du pourcentage de points accumulés (%) par chaque équipe durant la saison régulière.

### **2.2 PROGRESSIONS DES RONDES**

À la fin de chaque ronde, une analyse sera réalisée par le coordonnateur de la ligue pour déterminer les prochains affrontements. Les équipes seront appariées de manière que les équipes les mieux classées lors de la saison régulière affrontent les équipes les moins bien classées.

### **2.3 PROCÉDURES DE CONFECTIION DES CALENDRIERS DES SÉRIES ÉLIMINATOIRES**

Les séries éliminatoires doivent être jouées dans le délai prescrit par le RSEQ Montréal (voir les tableaux). Les responsables des écoles devront envoyer un courriel au coordonnateur de la ligue après avoir convenu d'un accord avec leur adversaire. Les informations suivantes doivent être fournies :

- Numéro du match
- Date
- Heure
- Lieu

Le match sera considéré comme confirmé uniquement lorsque le coordonnateur aura validé la tenue du match par courriel avec les responsables des écoles.

## **3. DÉROULEMENT D'UNE RONDE**

### **3.1 RONDES À UN SEUL MATCH**

Lors des rondes à un seul match, l'équipe la mieux classée lors de la saison régulière sera désignée comme l'équipe receveuse pour ce match.

S'il y a égalité après les trois périodes de jeu, une période de prolongation sera disputée (Voir point 3.3)

### **3.2 RONDES À SÉRIE 2 DE 3**

Lors des rondes à série 2 de 3, l'équipe la mieux classée lors de la saison régulière accueillera le premier et le troisième match de la série (si nécessaire), tandis que l'équipe la moins bien classée accueillera le deuxième match.

S'il y a égalité après les trois périodes de jeu, une période de prolongation sera disputée (Voir point 3.3)

### **3.3 PÉRIODE DE PROLONGATION**

En série éliminatoire, l'issue des matchs doit toujours aboutir à un vainqueur et un perdant, que ce soit lors d'une ronde à un seul match ou lors d'une série 2 de 3

La période de prolongation durera dix (10) minutes à 4 contre 4, et se poursuivra jusqu'à ce qu'une équipe brise l'égalité (but gagnant) ou que le temps s'écoule. Si l'égalité persiste après la prolongation, des tirs de barrage seront organisés avec trois (3) joueurs par équipe. Tous les joueurs de l'équipe doivent participer avant de permettre à un joueur de revenir pour un second tir.

## **4. FINALES**

Chaque finale se déroulera au domicile de l'équipe la mieux classée parmi les deux finalistes.

Les finales se joueront sous forme de ronde à un seul match (voir point 3.1). Les vainqueurs seront couronnés champions régionaux de la saison.

Une cérémonie protocolaire sera organisée à la fin du match. Les deux équipes devront rester sur la patinoire et se placer sur leur ligne bleue respective. À l'issue de la cérémonie, des photos officielles des équipes avec leurs médailles seront prises.

#### **Récompenses :**

- **Champions :** Bannière des champions, médailles d'or et trophée (fonctionnement à déterminer)
- **Finalistes :** Médailles d'argent